



La G@zette du Bignolas

Janvier 2022



MAIRIE

1 rue du Bignolas
86800 Bignoux
Tél. : 05 49 61 21 91
Fax : 05 49 46 10 73
contact@bignoux.fr
www.bignoux.fr

f : @bignoux

**Lundi, Mercredi,
Jeudi et Vendredi :**

9h-12h & 14h-17h

Mardi : 14h-19h

MÉDIATHÈQUE

Tél. : 05 49 37 86 27
biblio_bignoux@yahoo.fr
Permanence d'accueil :

Mardi : 16h-19h

Mercredi : 10h-12h & 14h-18h

Vendredi : 16h-19h

samedi : 9h-12h

ÉCOLE PUBLIQUE

Tél. : 05 49 61 21 53
site.ac-poitiers.fr/bignoux/

CANTINE ET GARDERIE

Tél. : 05 49 61 35 40

DÉCHÈTERIES :

Bonnes

Lundi, Mardi et Vendredi :

14h-17h45

Mercredi et Samedi : 8h-11h45

Sèvres-Anxaumont

Lundi, Mardi : 8h-11h45

Mercredi, Jeudi et Samedi :

14h-17h45

Saint-Julien l'Ars

Lundi, Mercredi, Vendredi et Sa-

medi : 8h-11h45 & 14h-17h45

Jeudi : 8h-11h45

Mise en Page :

Vanessa Valade

Responsable de la publication :

Emmanuel Bazile



JARDIN PARTAGÉ

Étudiantes en BTS au lycée Kyoto de Poitiers et sensibles à la protection et à la mise en valeur de l'environnement, nous souhaitons mettre en place un projet à co-construire avec les habitants autour de

l'environnement. Est donc venue l'idée d'un jardin partagé et de notre collaboration avec la Mairie.

Pour répondre à vos attentes et ressentis envers ce jardin nous avons diffusé un questionnaire et constaté que malgré la possession d'un jardin, vous avez répondu favorablement à ce projet. Les attentes concernant ce jardin ne sont pas seulement autour de la pratique du jardinage mais du partage, de la convivialité et des moments collectifs qui sont des éléments essentiels que vous avez relevés pour le futur jardin.

En restant dans notre démarche de co-construction, nous vous convions à une réunion qui se tiendra **Salle Roland COPIN le vendredi 21 janvier à 18h30** pour déterminer le fonctionnement et la méthode de gestion de votre futur jardin partagé.

Merci de nous prévenir de votre présence par mail à destination de camilleguer1@outlook.fr ou par téléphone auprès de la mairie au 05 49 61 21 91.

Nous vous demanderons vos pass'sanitaires avant d'entrer dans la salle.

Nous vous souhaitons une bonne année et tous nos vœux de bonheur.

Au plaisir de vous rencontrer,

Les étudiantes en BTS Développement, Animations des Territoires Ruraux (DATR).
Camille Boyard, Sélène Janot et Camille Guérin.



LISTES ÉLECTORALES 2022 : VOUS POUVEZ VOUS INSCRIRE JUSQU'AU 4 MARS 2022 !

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022. N'oubliez pas de vous inscrire. Pour l'élection présidentielle, vous avez jusqu'au mercredi 2 mars 22 pour le

faire en ligne et jusqu'au vendredi 4 mars pour faire la démarche en mairie ou par courrier. Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote. Service-Public.fr vous présente les différentes démarches pour vous inscrire.

Vous pouvez vous inscrire :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription ;
- par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription.

MARCHÉ DE NOËL

Le premier Marché de Noël de Bignoux a eu lieu le dimanche 12 décembre 2021. Cette journée a été un véritable succès, une trentaine d'exposants étaient présents et environ 700 personnes se sont déplacées afin de découvrir les différentes créations proposées.

La municipalité souhaite remercier tous les exposants qui ont participé à cette belle journée et vous donne rendez-vous au mois de décembre 2022 pour la deuxième édition.



PLANTATION D'UNE HAIE CHEMIN DU VIEUX CHÊNE

Après «une naissance, un arbre» le samedi 18 décembre, c'était au tour de l'ACCA de Bignoux en collaboration avec la Fédération des Chasseurs de la Vienne et la commune de planter une haie de 450 m de long, chemin du vieux chêne (liaison entre l'espace socio-culturel et le hameau de la Foye). Un grand merci aux nombreux bénévoles pour leur contribution dans ce froid, ainsi qu'à Emmanuel ROYOUX et Emmanuel ECCLUSO pour leur aide logistique.

